

Qu'est-ce qu'un résumé ?

Le résumé de texte, appelé aussi contraction de texte, est souvent l'épreuve essentielle de nombreux examens et concours, en France comme à l'étranger.

Par rapport à d'autres types d'exercices, il présente l'avantage :

1. de permettre une évaluation complète des qualités de l'étudiant : sa compréhension des textes, ses aptitudes à la réflexion et à l'analyse, sa logique, sa maîtrise de la langue...
2. d'être parfaitement adapté aux nécessités de la vie professionnelle actuelle, puisqu'il
 - développe la capacité de discerner rapidement l'essentiel d'un texte, d'une argumentation ;
 - oblige à prêter plus d'attention aux structures logiques d'un exposé ;
 - habitue l'esprit à l'objectivité.

Toutes ces qualités seront utilisées pour rédiger un rapport dans une entreprise, pour réaliser la synthèse d'enquêtes dans les domaines les plus divers, pour gagner du temps dans la lecture de journaux ou de magazines, pour présenter de façon claire un projet...

Parfois, cet exercice de **réduction** d'un texte de base au tiers, au quart, au cinquième de sa longueur, s'accompagne d'une exigence supplémentaire : le nombre de mots à employer est quantitativement limité, avec une tolérance de +/- 10%. Loin d'être une contrainte insupportable, cette limite offre un cadre souvent plus sûr que l'évaluation personnelle du tiers ou du quart. Elle rend aussi obligatoire un travail plus approfondi sur la langue (choix du vocabulaire, maniement de la syntaxe, usage de la ponctuation...), particulièrement utile aux étudiants étrangers, quel que soit leur niveau.

QU'EST-CE QU'UN RÉSUMÉ ?

Lisez attentivement ce texte officiel qui définit les règles de base du résumé de texte.

Texte officiel	C'est-à-dire...
1. «Le résumé suit le fil du développement.»	Vous présenterez les idées selon l'ordre logique choisi par l'auteur du texte.
2. «Il donne du texte, dans le même ordre, une version condensée mais fidèle.»	Plus court que le texte, votre résumé ne doit ni déformer les idées, ni porter sur elles un jugement personnel.
3. «Il ne change pas le système de l'énonciation : il reformule le discours du texte initial sans prendre de distance (c'est-à-dire en s'abstenant d'indications telles que : "l'auteur déclare que...", montre que...").»	Vous prenez la place de l'auteur , mais rédigez le résumé à l'aide de vos propres termes, dans votre propre style.
4. «Il s'interdit un montage de citations. Le candidat exprime dans son propre langage les assertions du texte. Il peut cependant, lorsqu'il s'agit de mots clés, qu'il serait absurde de remplacer par de mauvais équivalents, reprendre les mots du texte et, par exception, citer entre guillemets une formule particulièrement significative.»	Le résumé n'est pas «un puzzle», une juxtaposition d'extraits du texte. Vous ne reprenez les mots et les expressions clés que s'ils sont indispensables à la clarté et à la compréhension du résumé.
5. «La règle sera de réduire le texte au quart environ de (sa) longueur.»	Telle est la longueur adoptée sauf si le sujet apporte d'autres précisions.
6. «L'évaluation sera attentive à l'effort accompli pour rédiger avec correction et concision. Elle tiendra compte du respect des limites indiquées.»	Votre style doit respecter les règles grammaticales , rester clair, éviter toute longueur excessive.
7. «Elle appréciera surtout dans le travail du candidat la compréhension du texte. Un bon résumé ne saurait être le résultat d'une opération mécanique de réduction. Il implique une lecture et une analyse intelligentes. Il transmet sans le fausser le contenu du texte initial. Il met en lumière les articulations de la pensée. Sous une forme réduite, il restitue dans sa force le sens du texte.»	La compréhension du texte exige une lecture et une analyse attentives. Vous aurez soin de noter les mots de liaison et les liens logiques entre les idées du texte, et de respecter cet enchaînement dans le résumé.